

l'antipyrine. Ce médicament est mis un peu à toutes les saucées et s'emploie un peu dans tous les cas. Ce qui paraît ressortir davantage des faits publiés, c'est que l'antipyrine est un assez bon antithermique, mais surtout un nervin précieux. Cependant, même sur ces deux points, l'accord n'est pas général. Ainsi, M. Albert ROBIN (1) est d'avis que l'antipyrine ne devrait pas être utilisée comme antipyrétique, dans le traitement des fièvres (fièvre typhoïde en particulier), parce qu'au lieu de favoriser, elle diminue l'oxydation des produits désintégrés, et qu'elle élève la quantité de déchets peu solubles. D'un autre côté, M. Robin reconnaît à l'antipyrine, outre ses vertus analgésiques, un pouvoir antiseptique assez marqué, même à doses faibles. Il est même probable, d'après lui, que les effets avantageux qui ont été obtenus aux périodes avancées de la phthisie pulmonaire reconnaissent comme origine la double action du médicament sur les échanges et les fermentations.

Un agrégé, M. George LEMIEUX (2), pense que l'antipyrine peut être utile chez certains épileptiques, par exemple, ceux dont les accès sont influencés par la menstruation, chez ceux qui n'ont que des accès larvés, et enfin chez les épileptiques migraineux. Dans ces divers cas, une dose journalière de 30 grains suffirait dans la majorité des cas et l'emploi du remède pourrait être prolongé pendant fort longtemps sans aucun danger pour le malade.

SONNEBERG recommande l'antipyrine comme le meilleur remède à employer dans la coqueluche. Il la donne à dose de  $\frac{1}{4}$  gr. aux enfants très jeunes, dose qu'il augmente suivant l'âge. Aux adultes il en donne 30 grains; il l'administre trois fois par jour, et parfois même une fois dans la nuit.

L'antipyrine s'est montrée efficace, comme hémostatique, contre les hémoptisies, comme analgésique dans la dysménorrhée, les tranchées consécutives à l'accouchement, les douleurs cardiaques, comme sédatif utérin dans les menaces d'avortement et les douleurs parfois intolérables de la première période du travail, comme nervin dans les diabètes sucré et insipide d'origine nerveuse.

Les expériences des professeurs CHOUFFE et LAGET (*Société de biologie*) sont très encourageantes en ce qui regarde l'utilité de l'antipyrine pour combattre les douleurs de l'accouchement. Le médicament calme la douleur sans diminuer l'intensité de la contraction utérine; on l'a administrée en lavement, à dose de 30 grains, répétée au bout d'une heure, durant la première et la seconde période.

*Acétophénidine.*—Le commencement de défaveur qui semble vouloir atteindre en ce moment l'antipyrine comme antipyrétique

(1) *Gazette médicale de Paris*, 10 décembre 1887.

(2) *Gazette médicale de Paris*, 24 décembre 1887.